

LA PLUS FORTE-VENTE DE LA REGION

LILLE. 108, Rue de Paris

PARIS. 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

De Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX 108, rue de la Gare, 45

TOURCOING 3, rue Fidele-Lehoucq

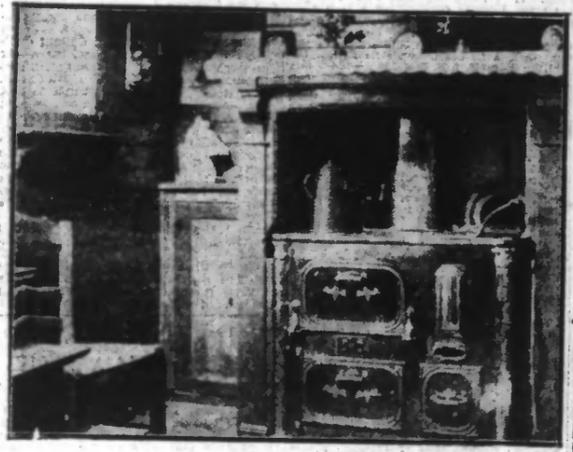
Directeur: Eug. GUILLAUMET

LES MARINIERS DU NORD

I. -- LE BATELIER ET SA PENICHE

Dans de précédents articles sur « Le Nouveau Port de Lille », nous avons passé en revue son histoire, son trafic, les travaux en cours et les projets.

L'intérieur est garni de goudron de bouille. En cas d'abordage brusque ou de collision inévitable avec une autre péniche, et pour atténuer le choc, le marinier emploie un « ballon », formé de cordes enroulées à l'intérieur desquelles se trouve du liège.



Le « Reux » ou cuisine à l'intérieur d'une péniche

connaître grand-chose des événements extérieurs. Il n'a qu'un ami : son bateau ; sa vie y est attachée indissolublement.

trouve prise entre les deux péniches et écrasée, mais évite une catastrophe possible. Dans les péniches en bois, il fait extrêmement chaud l'été et froid l'hiver.

La péniche Il existe différents genres de bateaux. Le plus courant est encore à l'heure actuelle la péniche en bois qui se caractérise par l'avant arrondi. Le bateau de canal, en fer, possède l'avant carré.

La stabilité y est parfaite, et tel point chargé, un objet placé sur une cheminée ne tombera jamais. A vide, la stabilité est moindre, mais tous les meubles sont encastrés dans la coque.

Le marinier se sert encore généralement de la lampe à pétrole. L'électricité est installée à bord, seulement dans les péniches de construction récente.

Alors que nous l'avons dit, le marinier est un individu dans la société ; se levant tôt, il se couche également tôt. Il a conservé les bons principes de nos aïeux et réalise en été des journées extrêmement longues ; en route dès cinq heures du matin, il ne s'arrête qu'à la tombée du jour.

Une vie active dès son jeune âge, le rend sain, robuste et résistant à la fatigue. Cependant, dès la quarantaine on est étonné de trouver presque tous les mariniers atteints de rhumatismes. Il faut en effet se rendre compte que par tout temps, ils travaillent à l'humidité, aux intempéries, et n'ont pas toujours le temps nécessaire de se changer.

En apparence, vieux, ridé, il tient hâlé de bonne heure, le marinier a une existence plus longue que l'habitant de la ville. Il vit en famille. Obligé d'aller à la ville pour y voir l'officier et discuter les conditions d'un voyage éventuel, le marinier est sobre et ne profite guère des rares libertés qu'il pourrait s'octroyer et se consacre à sa péniche, objet de ses soins attentifs.

Entre le « reux » et la « cabine » d'une part et l'atelier et la « cabine » d'autre part, sont les cales de la péniche, où repose le chargement et dont le fond est appelé « louille » ou pont.

C'est un homme de cœur, prêt au dévouement. Combien de fois n'a-t-il pas été donné de constater qu'un marinier s'était jeté à l'eau pour sauver un semblable, désespéré de la vie, ou imprudent, s'étant aventuré dans un canal.

Le marinier en période difficile se trouve obligé d'emprunter une somme d'argent, soyez certain qu'il la restituera dès que possible, une reconnaissance de dettes n'est point nécessaire. C'est un homme d'honneur.

Le marinier du Nord est une survivance des temps passés. J. CLERBOIS.

Pour suivre... II. COMMENT LE MARINIER EST REMUNERE.

AU CONSEIL DES MINISTRES

LES PRINCIPAUX POSTES DIPLOMATIQUES AURONT DE NOUVEAUX TITULAIRES

Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Daladier, président du Conseil, ministre de la guerre, et M. Paul-Boncour, ministre des affaires étrangères ont exposé au Conseil les divers problèmes soumis à la conférence du désarmement.

Sur la proposition de M. Paul-Boncour, ministre des affaires étrangères, le Conseil des ministres a envisagé un mouvement diplomatique important portant sur les postes de Berne, de Bruxelles, de Londres, de Moscou et de Washington.

M. de Laboulaye, directeur adjoint des affaires littéraires et commerciales, est nommé ambassadeur à Washington.

M. Clauzel, directeur adjoint des affaires littéraires et commerciales, est nommé ambassadeur à Bruxelles.

M. Corbin, ambassadeur à Bruxelles, est nommé ambassadeur à Londres, en remplacement de M. de Fleurbaey, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Clauzel, ministre plénipotentiaire à Vienne, est nommé ambassadeur à Berne, en remplacement de M. de Maréville, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Alphand, ministre plénipotentiaire à Dublin, est nommé ambassadeur à Moscou, en remplacement de M. Dejean, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LA DÉFENSE DU MARCHÉ DU BLÉ M. Queuille, ministre de l'Agriculture, a soumis à la signature du président de la République un décret tendant à faciliter l'application de la loi relative à la défense du marché des blés.

UN GRAVE ACCIDENT A ANNEULLIN Hier, vers 11 h. 30, le gendarme Robert Dupriez, de service à Annœullin, au carrefour de la Route Nationale et de la rue de Lille, assistait, impuissant, à un terrible accident qui se déroula à quelques mètres de lui.

LA SANTÉ DE M. DOUMER L'état de santé de Mme Paul Doumer, femme de l'ancien président de la République et le projet de loi relatif à la loi de finances, ont été discutés hier, à 15 heures, sous la présidence de M. Maurice Gréa, vice-président.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

L'AFFAIRE DEBAERE

rebondira-t-elle ?

Le beau-frère du bagnard qui habite Tourcoing, se défend énergiquement des accusations portées contre lui

Nos lecteurs connaissent la genèse de l'affaire Debaere-Vanvackcker, le second étant accusé par le premier, forcé d'évader et repris, du crime crapuleux commis au Risquons-Tout, en 1901, et pour lequel Debaere se vit condamner à vingt ans de bagnes. Nous avons mis nos lecteurs au courant de notre enquête auprès des parents du condamné et de Vanvackcker. Nous avons voulu connaître l'intéressé lui-même et à recueillir ses déclarations.

L'« Accusé » parle et nous dit...

Nous avons trouvé à Tourcoing Cyrille Vanvackcker dans un café, à l'angle des rues du Haze et de l'Amiral Courbet, 19 rue de la Gare, à Tourcoing. Il est actuellement âgé de 62 ans, étant né à Rockem (Belgique), le 15 avril 1872. Marié avec Mlle Pauline Debaere, sœur du bagnard évadé, il demeure au 10, rue de la Gare, à Tourcoing.

« A l'époque du drame, nous dit-il, je tenais avec ma femme un estaminet à l'enseigne « Au Petit Pont », à Mouscron, au quartier du Risquons-Tout ; c'était le premier estaminet en venant de Tourcoing vers la Belgique. Je travaillais depuis six ans comme plombier-couvreur chez mon beau-frère, M. Decheider, 11, rue Dupuytren et demeurant à Mouscron, quartier du Calvaire, comme le seul maître civil de la guerre, je marche difficilement, c'est pourquoi il m'arrive de coucher chez mes parents, à Tourcoing.

« Vous souvenez-vous du crime et quel fut votre rôle dans cette affaire ? — Oui, je me souviens très bien, encore que trente ans aient effacé bien des choses. Comme je vous l'ai dit, j'étais maître de l'estaminet qui fut « l'endroit » du crime. Debaere, qui était un paresseux et ne travaillait jamais, avait déjà passé aux assises pour agression en bande organisée, pour vol avec recel, pour la rue de Bradford, mais bénéficia de son jeune âge, 18 ans. A 20 ans, il était titulaire de onze condamnations.

« L'après-midi du crime, vers 16 h., il vint chez moi, chaussé de souliers jaunes de bœuf. Il me dit qu'il avait une recette, rue de Bradford, mais bénéficia de son jeune âge, 18 ans. A 20 ans, il était titulaire de onze condamnations.

« Comment avez-vous appris l'accusation qui pèse en ce moment sur vous ? — Par la lecture des journaux. J'ai aussitôt quitté mon travail et me suis rendu au commissariat central de Mouscron. Le commissaire m'a rassuré et m'a conseillé de retourner à mon ouvrage. Depuis, je n'ai plus rien entendu, mais vous comprenez bien que de pareilles histoires ne peuvent que me nuire. Ce ne dit rien aux enquêteurs qui ne manqueront pas de venir m'entendre quand Debaere sera transféré à Douai. J'ai hâte d'être confronté avec lui. La vérité ne peut manquer d'être connue.

« La sœur de Debaere est morte peu après ? — Oui, elle était malade ; un an plus tard, le chagrin l'acheva. Je suis un bonnetier travaillant, on vous le dira chez nos anciens patrons, MM. Destailleurs, Liégeois, Delattre, qui m'ont employé quand j'ai eu cessé mon estaminet de Risquons-Tout pour venir travailler à Tourcoing.

« Avez-vous revu Debaere depuis son évadement ? — Non, j'ignorais qu'il s'était enfui du bagne et on le disait mort là-bas. Des rumeurs, un de mes amis, M. Cottens, m'a dit un jour, il y a quelques années : Tu sais, Debaere n'est autre que celui à qui tu laissais à supposer qu'il était revenu à Tourcoing.

L'affaire en est là. — R. P.

LA MEURTRIÈRE DU PRÉFET DE MARSEILLE A ÉTÉ INCULPÉE ET ÉCROUÉE

Le passé de M. HUOT dite d'Anglemont

Les services de la police judiciaire se sont occupés, hier matin, d'établir les antécédents de la meurtrière du préfet des Bouches-du-Rhône, M. Jean Causeret. Mme Yvonne-Germaine Huot, dite d'Anglemont, figure sur les archives du service des garnis depuis 1908. Elle habitait alors dans un hôtel de la rue des

Archives, une chambre qui lui coûtait à fr. 60 par jour. Mais la jeune femme devait faire une ascension rapide à partir de la liaison qu'elle eut avec un riche Hollandais, qui se la mit dans ses meubles à 20.000 francs.

On connaît la suite de la vie sentimentale de la meurtrière, qui est née à Paris, le 3 novembre 1888. Elle a été conduite, un peu avant 10 heures, dans les bureaux du Parquet, où elle a présenté l'acte de mariage, et s'est bornée à déclarer qu'elle choisissait, pour la défendre, M. Magnan. Elle a été conduite ensuite à la prison de la Petite-Roquette.

« L'autopsie du corps de M. Causeret a été pratiquée hier après-midi par le docteur Paul, qui a remis ensuite son rapport au juge d'instruction chargé de l'enquête. Celui-ci va très prochainement interroger Mme Huot.

« Le docteur Paul n'a remis à M. Rousset, juge d'instruction, qu'un rapport très court, dans lequel il a résumé les conclusions de l'examen pratiqué par lui-même sur le cadavre de la meurtrière.

« Deux versions du drame La meurtrière a jusqu'ici fourni deux versions d'abord déclarées qu'elle avait pris un revolver qui se trouvait sur sa commode et que, par suite d'un geste malheureux, elle avait tiré.

« Dans le courant de la nuit, conduite à la police judiciaire, elle est revenue sur ses déclarations et a dit qu'il s'agissait d'un accident. M. Causeret s'étant retourné brusquement et ayant heurté du côté de la commode le revolver.

« Il est probable que le juge d'instruction va d'interroger la meurtrière sur le fond, tiendra à recueillir le témoignage de ses familles.

DÉFENSE D'ÉPOUSER DES EUROPÉENNES

On annonce que le rot d'Anglemont a promulgué une loi interdisant à ses sujets d'épouser des européennes.

L'AUTEUR DU CRIME DE BEUVRY a passé des aveux

Lemaire, dit « Ch' Cabot », a précisé comment il tua à coups de hache M. veuve Dubois

Nos lecteurs ont encore présent à la mémoire l'horrible crime qui fut dénoué le soir du dimanche 3 janvier dernier.

Mme Vve Dubois-Facon, âgée de 77 ans, fut assassinée lâchement en entrant dans sa petite maisonnette située sur la route de Béthune à Armentières au hameau du Touret, territoire de Beuvry.

« Le crime avait eu le vol pour mobile et à plusieurs reprises nous en avons donné les détails. Dès que les premières constatations furent faites, des soupçons se portèrent sur un nommé Alphonse Lemaire dit « Ch' Cabot », âgé de 58 ans, originaire de Béthune et sans domicile fixe. Une vanneuse tout tachée de sang et d'éclaboussures de matière cervicale provenant à n'en pas douter de la malheureuse victime, fut trouvée.

« L'ancien trimardeur après être revenu à Béthune où il passa une nuit, s'était rendu à Beuvry, Sully-Labourse, et à Ste-Catherine-les-Arns. Se payant d'audace, le misérable revint à Béthune le vendredi 13 janvier et fut arrêté rue de la Petite-Ville, par le brigadier de police, M. Gallier. Au moment de son arrestation, Lemaire avait changé de vêtements et fut trouvé en possession d'une somme de 2.400 francs. Incarcéré à la prison de Béthune, Alphonse Lemaire, dit « Ch' Cabot », dut subir plusieurs interrogatoires et fut confronté avec de nombreuses personnes qui l'avaient rencontré la veille et le jour du crime. Lemaire depuis lors, s'était cantonné dans un système de dénégations. Il protestait toujours de son innocence. Questionné sur la provenance de l'argent qui fut retrouvé sur lui, il prétendit l'avoir reçu d'un Polonais qu'il avait rencontré sur la route. Il n'y avait pas de billets de 1.000 francs, avait souligné Lemaire, et les 2.400 francs qui furent découverts sur lui le jour de son arrestation étaient bien le reste de ce qu'il se trouvait dans le paquet remis à lui, par l'étranger.

« Or, par la suite, une autre somme de 2.400 francs, celle là fut retrouvée cachée au fond d'une chaussure neuve achetée par lui le lendemain du crime. Lemaire ne sut rien répondre de précis là-dessus, mais il réclama, 700 francs comme lui appartenant. Les juges voyant que l'individu assassinait, voyait et cédait, le journal court en disant n'avoir plus rien à dire.

« Lemaire avait été vu le soir du dimanche 3 janvier, consommant à l'auberge du Nord, rue de Lille, à Béthune avec Eugène Fournroy, les deux hommes Louis Lemaire et Auguste Lhomme. Ch' Cabot changea un billet de 1.000 fr. pour payer les consommations et ses acolytes lui restituèrent le reste de la somme, c'est d'ailleurs pour ce délit qu'ils vont comparaître devant le Tribunal Correctionnel.

« Lemaire avait été vu le soir du dimanche 3 janvier, consommant à l'auberge du Nord, rue de Lille, à Béthune avec Eugène Fournroy, les deux hommes Louis Lemaire et Auguste Lhomme. Ch' Cabot changea un billet de 1.000 fr. pour payer les consommations et ses acolytes lui restituèrent le reste de la somme, c'est d'ailleurs pour ce délit qu'ils vont comparaître devant le Tribunal Correctionnel.

« Lemaire avait été vu le soir du dimanche 3 janvier, consommant à l'auberge du Nord, rue de Lille, à Béthune avec Eugène Fournroy, les deux hommes Louis Lemaire et Auguste Lhomme. Ch' Cabot changea un billet de 1.000 fr. pour payer les consommations et ses acolytes lui restituèrent le reste de la somme, c'est d'ailleurs pour ce délit qu'ils vont comparaître devant le Tribunal Correctionnel.

« Lemaire avait été vu le soir du dimanche 3 janvier, consommant à l'auberge du Nord, rue de Lille, à Béthune avec Eugène Fournroy, les deux hommes Louis Lemaire et Auguste Lhomme. Ch' Cabot changea un billet de 1.000 fr. pour payer les consommations et ses acolytes lui restituèrent le reste de la somme, c'est d'ailleurs pour ce délit qu'ils vont comparaître devant le Tribunal Correctionnel.

« Lemaire avait été vu le soir du dimanche 3 janvier, consommant à l'auberge du Nord, rue de Lille, à Béthune avec Eugène Fournroy, les deux hommes Louis Lemaire et Auguste Lhomme. Ch' Cabot changea un billet de 1.000 fr. pour payer les consommations et ses acolytes lui restituèrent le reste de la somme, c'est d'ailleurs pour ce délit qu'ils vont comparaître devant le Tribunal Correctionnel.

« Lemaire avait été vu le soir du dimanche 3 janvier, consommant à l'auberge du Nord, rue de Lille, à Béthune avec Eugène Fournroy, les deux hommes Louis Lemaire et Auguste Lhomme. Ch' Cabot changea un billet de 1.000 fr. pour payer les consommations et ses acolytes lui restituèrent le reste de la somme, c'est d'ailleurs pour ce délit qu'ils vont comparaître devant le Tribunal Correctionnel.

« Lemaire avait été vu le soir du dimanche 3 janvier, consommant à l'auberge du Nord, rue de Lille, à Béthune avec Eugène Fournroy, les deux hommes Louis Lemaire et Auguste Lhomme. Ch' Cabot changea un billet de 1.000 fr. pour payer les consommations et ses acolytes lui restituèrent le reste de la somme, c'est d'ailleurs pour ce délit qu'ils vont comparaître devant le Tribunal Correctionnel.

« Lemaire avait été vu le soir du dimanche 3 janvier, consommant à l'auberge du Nord, rue de Lille, à Béthune avec Eugène Fournroy, les deux hommes Louis Lemaire et Auguste Lhomme. Ch' Cabot changea un billet de 1.000 fr. pour payer les consommations et ses acolytes lui restituèrent le reste de la somme, c'est d'ailleurs pour ce délit qu'ils vont comparaître devant le Tribunal Correctionnel.

« Lemaire avait été vu le soir du dimanche 3 janvier, consommant à l'auberge du Nord, rue de Lille, à Béthune avec Eugène Fournroy, les deux hommes Louis Lemaire et Auguste Lhomme. Ch' Cabot changea un billet de 1.000 fr. pour payer les consommations et ses acolytes lui restituèrent le reste de la somme, c'est d'ailleurs pour ce délit qu'ils vont comparaître devant le Tribunal Correctionnel.

L'ÉPILOGUE DU DRAME CONJUGAL DE SAINT-MARTIN-LEZ-BOULOGNE

L'épouse-martyre qui tua son mari brutal et ivrogne a été acquittée par les jurés du Pas-de-Calais

Rarement verdict favorable de jurés répondit mieux à un sentiment populaire aussi unanime. L'émotion se fit à la gravité de débats se déroulant en pareil lieu empêchant la foule de manifester son indignation au récit des fautes de la victime et sa participation lorsque le jury eut rendu sa sentence souveraine. Jamais on n'assistait à une audience plus pathétique.

« L'accusée : Eugénie Falempin, veuve Fournroy, 38 ans, journalière à Saint-Martin-les-Boulogne, se tient affaissée sur le banc des accusés, les yeux secs d'avoir trop pleuré. Elle est habillée de noir, proprement et sans aucune recherche.

« M. Dorcl, procureur de la République, remplit les fonctions de ministère public. La défense est assurée par M. M. Delozière.

« L'accusée : Eugénie Falempin, veuve Fournroy, 38 ans, journalière à Saint-Martin-les-Boulogne, se tient affaissée sur le banc des accusés, les yeux secs d'avoir trop pleuré. Elle est habillée de noir, proprement et sans aucune recherche.

« M. Dorcl, procureur de la République, remplit les fonctions de ministère public. La défense est assurée par M. M. Delozière.

« L'accusée : Eugénie Falempin, veuve Fournroy, 38 ans, journalière à Saint-Martin-les-Boulogne, se tient affaissée sur le banc des accusés, les yeux secs d'avoir trop pleuré. Elle est habillée de noir, proprement et sans aucune recherche.

« M. Dorcl, procureur de la République, remplit les fonctions de ministère public. La défense est assurée par M. M. Delozière.

« L'accusée : Eugénie Falempin, veuve Fournroy, 38 ans, journalière à Saint-Martin-les-Boulogne, se tient affaissée sur le banc des accusés, les yeux secs d'avoir trop pleuré. Elle est habillée de noir, proprement et sans aucune recherche.

« M. Dorcl, procureur de la République, remplit les fonctions de ministère public. La défense est assurée par M. M. Delozière.

« L'accusée : Eugénie Falempin, veuve Fournroy, 38 ans, journalière à Saint-Martin-les-Boulogne, se tient affaissée sur le banc des accusés, les yeux secs d'avoir trop pleuré. Elle est habillée de noir, proprement et sans aucune recherche.

« M. Dorcl, procureur de la République, remplit les fonctions de ministère public. La défense est assurée par M. M. Delozière.

« L'accusée : Eugénie Falempin, veuve Fournroy, 38 ans, journalière à Saint-Martin-les-Boulogne, se tient affaissée sur le banc des accusés, les yeux secs d'avoir trop pleuré. Elle est habillée de noir, proprement et sans aucune recherche.

« M. Dorcl, procureur de la République, remplit les fonctions de ministère public. La défense est assurée par M. M. Delozière.

« L'accusée : Eugénie Falempin, veuve Fournroy, 38 ans, journalière à Saint-Martin-les-Boulogne, se tient affaissée sur le banc des accusés, les yeux secs d'avoir trop pleuré. Elle est habillée de noir, proprement et sans aucune recherche.

ARITHMÉTIQUE



LE PROJET D'EMPRUNT A ÉTÉ DÉPOSÉ AU SENAT

La Commission des Finances l'a approuvé à l'unanimité et il sera discuté aujourd'hui par la Haute-Assemblée.

Le Sénat s'est réuni hier, à 15 heures, sous la présidence de M. Maurice Gréa, vice-président.

LA SANTÉ DE M. DOUMER L'état de santé de Mme Paul Doumer, femme de l'ancien président de la République et le projet de loi relatif à la loi de finances, ont été discutés hier, à 15 heures, sous la présidence de M. Maurice Gréa, vice-président.

UN GRAVE ACCIDENT A ANNEULLIN Hier, vers 11 h. 30, le gendarme Robert Dupriez, de service à Annœullin, au carrefour de la Route Nationale et de la rue de Lille, assistait, impuissant, à un terrible accident qui se déroula à quelques mètres de lui.

LA SANTÉ DE M. DOUMER L'état de santé de Mme Paul Doumer, femme de l'ancien président de la République et le projet de loi relatif à la loi de finances, ont été discutés hier, à 15 heures, sous la présidence de M. Maurice Gréa, vice-président.

LA SANTÉ DE M. DOUMER L'état de santé de Mme Paul Doumer, femme de l'ancien président de la République et le projet de loi relatif à la loi de finances, ont été discutés hier, à 15 heures, sous la présidence de M. Maurice Gréa, vice-président.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.

LA CHEVRIÈRE DE BEAUVOIR fait un sombre tableau de la sclérotose de certains hommes, il exalte aussi en termes émouvants l'amour idéal d'une jeune fille au grand cœur et la noblesse de celui qu'elle aime.